

Déviations cyclables

La circulation des cycles se fera sur les berges de Seine entre le Pont du Pecq et le rue de Palfour 

Accès Le Vésinet

Depuis le Vésinet :



- Prendre l'avenue Jean Jaurès
- Prendre à droite la rue du Progrès (avant d'être sur le Pont)
- Suivre la rue du Progrès jusqu'à la rue du Printemps
- Prendre à gauche pour rejoindre les berges

Vers le Vésinet :



- Poursuivre sur le quai de l'Orme de Sully
- Prendre à gauche la rue G. Morel
- Prendre à gauche l'avenue de la Paix
- Rejoindre l'avenue J. Jaurès (après le Pont du Pecq)

Accès le pont du Pecq

Depuis le pont :



- A la sortie du Pont du Pecq, prendre à droite l'avenue de la Paix
- Prendre à droite l'avenue d'Aligre
- Rejoindre le Quai de l'Orme Sully

Vers le pont :



- Avant le pont, prendre à gauche le quai de l'Orme de Sully
- Prendre à droite, la rue du Progrès
- Prendre à droite, l'avenue Jean Jaurès (en direction du pont)

